



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Identification de la substance ou de la préparation	Cartouche d'impression cyan HP Color LaserJet Q2671A
Utilisation de la préparation	Ce produit est une préparation de toner cyan utilisée dans les imprimantes série HP Color LaserJet 3500/3550.
Identification de la société	Hewlett Packard Belgium B.V.B.A./S.P.R.L Luchtschipstraat 1, Rue de l'Aéronef 1140 Brussel/Bruxelles België/Belgique Téléphone 32 2 729 71 11 Service HP chargé des effets sur la santé (Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-457-4209 (Ligne directe) 1-503-494-7199 N° d'appel du support client HP (Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-474-6836 (Ligne directe) 1-208-323-2551 E-mail: hpcustomerinquiries@hp.com Numéro téléphonique du centre anti-poison 070 245 245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Effets aigus sur la santé	
Contact avec la peau	Irritation cutanée peu probable.
Contact avec les yeux	Peut provoquer une légère irritation passagère.
Inhalation	L'exposition à une grande quantité de poussière de toner peut provoquer une légère irritation de l'appareil respiratoire.
Ingestion	Faible toxicité aiguë. L'ingestion est une voie d'exposition mineure dans les cas d'utilisation prévus.
Effets potentiels sur la santé	
Mode d'exposition	Les risques d'exposition dans des conditions normales d'utilisation s'effectuent par la peau et les yeux et par inhalation Dans des conditions normales d'utilisation, l'ingestion de vapeur n'est pas une voie d'exposition majeure.
Effets chroniques sur la santé	L'inhalation prolongée de quantités excessives de tout type de poussière peut provoquer des dommages pulmonaires. Dans des conditions normales d'utilisation, ce produit n'entraîne pas l'inhalation de quantités excessives de poussière.
Caractère cancérogène	Aucun des ingrédients n'a été classé comme carcinogène par l'UE, l'IARC, le MAK, le NTP, l'OSHA ou l'ACGIH.
Dangers physiques	Non classé comme présentant un risque physique.
Dangers pour la santé	Non classé comme présentant un risque pour la santé.
Dangers pour l'Environnement	Non classé comme présentant un risque pour l'environnement.
Autres informations	Ce produit n'est pas classé comme dangereux selon la norme OSHA CFR 1910.1200, ni selon la Directive européenne 1999/45/CE et ses amendements. Cette préparation ne contient aucun composant classé comme persistant, bio-accumulatif et toxique ou très persistant et très bio-accumulatif défini conformément au règlement (CE) 1907/2006.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composant/substance	Numéro CAS	% en poids	Numéro UE	Classification UE
Copolymère d'acrylate de styrène	Secret commercial	< 85		
Cire	Secret commercial	< 10		



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Copper compound	Secret commercial	< 5	
Silice amorphe	7631-86-9	< 2	231-545-4

4. PREMIERS SECOURS

Inhalation	Amener immédiatement la personne au grand air Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Contact avec la peau	Nettoyer soigneusement les parties atteintes à l'eau et au savon doux. Si l'irritation se développe ou persiste, consulter un médecin.
Contact avec les yeux	Ne pas frotter les yeux. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire et tiède (à jet doux) pendant au moins 15 minutes ou jusqu'à ce que les particules soient éliminées. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Ingestion	Rincer la bouche à l'eau. Boire un à deux verres d'eau. Si des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair et méthode	Sans objet
Matériel/instructions de lutte contre l'incendie	Si l'imprimante prend feu, procéder de la même manière qu'en cas de feu d'origine électrique.
Moyen d'extinction approprié	CO2, eau, poudre sèche ou mousse
Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	Aucun.
Risques inhabituels de feu & d'explosion	A l'instar de la plupart des matières organiques sous forme de poudre, le toner peut former des mélanges air-poussière explosifs en cas de dispersion fine dans l'air
Produits de combustion dangereux	Monoxyde de carbone et gaz carbonique.
Méthodes particulières d'intervention	Aucun n'est établi.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles	Réduire au maximum la production et l'accumulation de poussière.
Précautions en matière d'environnement	Ne pas déverser dans l'eau de surface, ni dans un système d'évacuation des eaux usées. Voir également la section 13, Procédures d'élimination

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation	Tenir hors de portée des enfants. Eviter l'inhalation de poussière et le contact avec la peau et les yeux. Utiliser avec une ventilation adéquate. Tenir à l'écart de sources de chaleur excessive, d'étincelles et de flammes.
Stockage	Tenir hors de portée des enfants. Entreposer à température ambiante Entreposer loin de produits fortement oxydants. Conserver au sec dans un récipient hermétique

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition professionnelle

La Belgique

Composants	Type	Valeur
Silice amorphe (7631-86-9)	TWA	10 MG/M3



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Autres données d'exposition

US OSHA (TWA/PEL): 15 mg/m³ (Poussière Totale), 5 mg/m³ (Fraction Respirable)
ACGIH (TWA/TLV): 10 mg/m³ (Particules Inhalables), 3 mg/m³ (Particules Respirables)
Silice amorphe : OSHA Etats-Unis (TWA/PEL) : 20 mppcf 80 (mg/m³)/%SiO₂, ACGIH (TWA/TLV) : 10 mg/m³
TRGS 900 (Luftgrenzwert) - 10 mg/m³ (Einatembare partikel), 3 mg/m³ (Alveolengängige fraktion)
UK WEL : 10 mg/m³ (poussière respirable), 5 mg/m³ (poussière inhalable)

Equipelement de protection individuelle

Général

Dans des conditions normales d'utilisation, aucun appareil de protection respiratoire individuel n'est requis.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	Poudre fine
État physique	Non disponible.
Formule	solide
Couleur	Cyan
Odeur	Légère odeur de plastique
Seuil de perception de l'odeur	Non disponible.
pH	Sans objet
Point d'ébullition	Sans objet
Point d'éclair	Sans objet
Inflammabilité	Non disponible.
Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieure, % en volume	Non disponible.
Limites d'inflammabilité dans l'air, inférieure, % en volume	Ininflammable
Pression de vapeur	Sans objet
Densité relative	Non disponible.
Solubilité dans l'eau	Négligeable dans l'eau. Partiellement soluble dans le toluène et le xylène.
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	Non disponible.
Viscosité	Sans objet
Densité de la vapeur	Sans objet
Taux d'évaporation	Sans objet
Point de fusion	Non disponible.
Point de congélation	Non disponible.
Température d'autocombustion	Sans objet
densité	1 - 1.2 (H ₂ O = 1)
Point de ramollissement	100 - 150 ° C (212 - 302 ° F)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité	Stable dans des conditions normales de stockage.
Situations à éviter	Tambour d'impression: Exposition à la lumière
Produits à éviter	Oxydants puissants
Produits de décomposition dangereux	Monoxyde de carbone et gaz carbonique.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Polymérisation dangereuse

Ne se produira pas.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité à l'inhalation	Aucune information disponible. Non classé pour toxicité aiguë à l'inhalation selon les Directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE.
Toxicité orale	DL50/orale/rat >2000mg/kg; (OCDE 401); Non nocif.. Non classé pour toxicité orale aiguë selon les Directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE.
Irritation des yeux	Non classé comme irritant selon la norme Hazard Communication Standard (HCS) de l'OSHA et la Directive européenne 67/548/CEE et ses amendements.
Toxicité chronique	Aucune information disponible.
Sensibilisation	Non classé comme élément sensibilisant selon la Directive européenne 67/548/CEE et ses amendements et la norme HCS de l'OSHA (Etats-Unis).
Caractère cancérigène	N'est pas un cancérigène connu ni suspecté selon la monographie de l'IARC, le NTP, les règlements de l'OSHA (Etats-Unis), la Directive européenne, ou la Proposition 65 (Californie).
Mutagénicité	Négative, aucun signe de potentiel mutagène (test d'Ames : salmonelle typhimurium)
Reproductivité	Non classé comme toxique par la Directive européenne 67/548/CEE et ses amendements, par la Proposition 65 (Californie) ni par le DFG (Allemagne).
Autres informations	Les données complètes de toxicité ne sont pas disponibles pour cette formule particulière. Voir la section 3 pour connaître les risques potentiels pour la santé et la section 4 pour obtenir des informations sur les mesures de premiers secours.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité	96.00 Heures, LL50 > 1000 mg/l, truite arc-en-ciel
--------------------	--

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Instructions pour l'élimination	Ne pas broyer la cartouche de toner, sauf si des mesures de prévention des explosions de poussière sont prises. Les particules finement dispersées peuvent former des mélanges explosifs au contact de l'air. Éliminer conformément aux règlements nationaux, régionaux et locaux. Le programme de recyclage HP Planet Partners pour cartouches (marque commerciale) permet un recyclage simple et pratique des cartouches HP jet d'encre et LaserJet. Pour obtenir des informations et connaître la disponibilité de ce service dans votre région, consultez le site Web à l'adresse http://www.hp.com/recycle .
--	--

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Général	Article non soumis à réglementation par le Ministère américain des Transports et les agences IATA, ADR, IMDG et RID.
----------------	--

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations internationales	Toutes les substances chimiques contenues dans ce produit HP ont été notifiées ou sont exemptes de notification en vertu des lois relatives à la notification des substances chimiques dans les pays suivants : US(TSCA), EU (EINECS/ELINCS), Suisse, Canada (DSL/NDL), Australie, Japon, Philippines, Corée du Sud, Nouvelle Zélande et Chine.
Étiquetage	
Contient	Cire, Copolymère d'acrylate de styrène, Copper compound, Silice amorphe

16. AUTRES DONNÉES

Informations relatives au fabricant	Hewlett-Packard Company 11311 Chinden Boulevard Boise, ID 83714 USA (Ligne directe) 1-503-494-7199 (Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-457-4209
--	---



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Autres informations

Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément à la Directive européenne 91/155/CEE telle qu'amendée par la Directive 2001/58/CE.

Clause de non responsabilité

La présente fiche de données de sécurité est fournie gratuitement aux clients de Hewlett-Packard Company. Les données y figurant sont les plus récentes connues de Hewlett-Packard au moment de la préparation de ce document et sont supposées exactes. Toutefois, lesdites données ne garantissent en aucun cas les propriétés spécifiques des produits telles qu'elles sont décrites, ni leur adéquation à une application particulière. Elaboré en vertu des conditions requises par la législation en vigueur spécifiée dans la Section 1 ci-dessus, le présent document peut ne pas être conforme aux obligations réglementaires d'autres pays.

Date de publication

03-19-2009

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s):

IDENTIFICATION DES DANGERS: Autres informations

Explication des abréviations

ACGIH	Conférence Américaine des Hygiénistes Industriels Gouvernementaux
CAS	Chemical Abstracts Service (Service américain d'enregistrement des produits chimiques)
CERCLA	Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (SuperFund Act, Loi U.S. de 1980 sur la responsabilité environnementale et la remédiation)
CFR	Code de Réglementation Fédérale
COC	Cleveland Open Cup
DOT	Ministère des Transports
EPCRA	Emergency Planning and Community Right-to-Know Act (SARA ou Loi sur la Planification des Urgences et le Droit de la Population à l'Information)
IARC	Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health (Institut National pour la Santé et la Sécurité du Travail)
TPN	Programme National de Toxicologie
OSHA - Loi sur la Santé et la Sécurité du Travail	Occupational Safety and Health Administration (Administration de la Santé et de la Sécurité du Travail)
PEL limite d'exposition autorisée	Limite d'Exposition Admise
RCRA	Resource Conservation and Recovery Act (Loi sur la Conservation et la Récupération des Ressources)
REC	Recommandé
REL	Limite d'Exposition Recommandée
SARA	Superfund Amendments and Reauthorization Act (amendements et révision de 1986 du SuperFund Act)
STEL limite d'exposition à court terme	Limite d'exposition à court terme
TCLP	Toxicity Characteristics Leaching Procedure (Caractéristiques de Toxicité Procédure de Lixiviation)
Vle	Seuil Limite
TSCA	Toxic Substances Control Act (Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques)
COV	Composés Organiques Volatils